n° 92 – JUILLET 2022

le petit journal de Cheffois

FLASH INFO

Nouvelles adresses mail pour les services communaux :

Mairie :
accueil@cheffois.fr
Micro-crèche :
micro.creche@cheffois.fr
Accueil périscolaire :
accueil.periscolaire@cheffois.fr

BIBLIOTHEQUE A la page

Fermeture
le vendredi 15 juillet
(après la permanence)
Réouverture
le lundi 22 août.

Instagram

En complément du petit journal et de la page Facebook de la commune, retrouvez-nous sur Instagram !
@Cheffois85390

Atelier-débat sur l'énergie en septembre (plus d'informations dans le petit journal de septembre)

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 JUILLET 2022

Fonds de concours pour le programme de voirie 2022

Le Conseil municipal s'est prononcé sur la réalisation de l'opération « Programme voirie 2022 ». Une demande de Fonds de concours « équipements structurants », auprès de la Communauté de Communes du Pays de la Chataigneraie, sera réalisée pour un montant de 18 017.55€.

Avenant à la convention de gestion des Autorisations du Droit du Sol (ADS)

La mise en œuvre d'un guichet numérique pour le dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme des administrés nécessite la modification des conventions conclues avec la Communauté de Communes du Pays de la Chataigneraie. Le Conseil approuve donc l'avenant à cette convention de gestion et accepte également de prendre en charge intégralement les frais engagés, dans le respect de la clé de répartition prévue dans la convention.

Programme des Equipements sportifs de Proximité (PEP) – Création d'un city-stade

Les élus, souhaitant continuer le projet de city-stade, sollicitent une demande de financement auprès du Rectorat de Nantes à hauteur de 80% du montant HT du projet.

Aménagement et sécurisation de la Rue du Lavoir avec la création d'une palette de retournement

Le conseil municipal a décidé d'acquérir des terrains en continuité de la rue du Lavoir afin d'aménager et sécuriser cette rue en créant une palette de retournement. Cette acquisition sera prononcée au prix de 2.80€ le mètre carré, les frais de bornage et notaire seront à la charge de la commune.
Ce projet consistant également en la viabilisation de lots habitables, il est nécessaire de créer un budget annexe assujetti à la TVA pour l'enregistrement de la comptabilité.
Enfin, plusieurs contrats de services ont été signés pour le suivi et la réalisation de ce projet :

- Un contrat de maîtrise d'œuvre et de géomètre avec M. Damien VERONNEAU, pour des montants respectifs de 3 436€ HT et 4 458€ HT.
- Un contrat pour la rédaction du dossier architectural, paysager et environnemental avec M. Gwénaël TANGUY pour un montant de 2 700€ HT.
- Un contrat d'études pour la gestion des eaux pluviales et l'assainissement individuel avec l'entreprise OCE Environnement pour un montant de 2 000€ HT.

Sujets divers

- Episode caniculaire : en ces temps de fortes chaleurs, n'oubliez pas les gestes simples à adopter : restez au frais et buvez de l'eau, fermer les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit, donnez et prenez des nouvelles de vos proches.

- Un atelier débat sur l'énergie sera organisé la semaine 38 (entre le 19 et le 23 septembre). La date définitive sera transmise dans le prochain petit journal.

Les autorisations d'urbanisme

Les formulaires Cerfa utilisés pour les demandes de travaux (déclarations préalables, permis de construire, certificats d'urbanisme, etc.) ont changé depuis le 1er janvier 2022. Les nouveaux formulaires sont disponibles sur le site « service-public.fr ». La mairie et le service instructeur n'accepteront plus les demandes avec les anciens formulaires.

INFO SOURIRE D'AUTOMNE

Mercredi 31 août à 12h00 : pique-nique et anniversaires du club à la salle de la vallée verte.

- Début repas 12h30 précises.
- Inscription avant le 24 août auprès de Phanette SOTT au 02-51-69-96-55.
- Paiement sur place le jour du repas. Adhérent 12 € / non-adhérent 18€. Après-midi animé par des jeux (jeux de sociétés, belote, scrabble, palets, pétanque, …)

JEUX

Colorie les vêtements qu'on ne porte généralement pas en été.

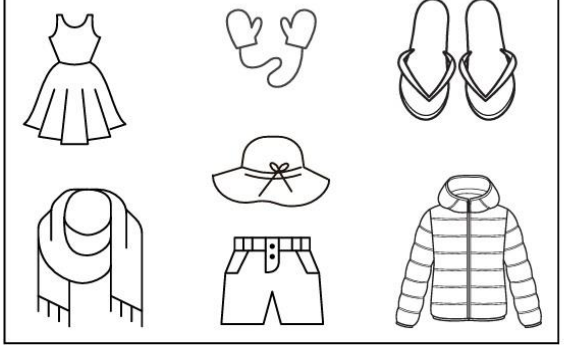

Trace le chemin à parcourir pour rejoindre les fleurs.

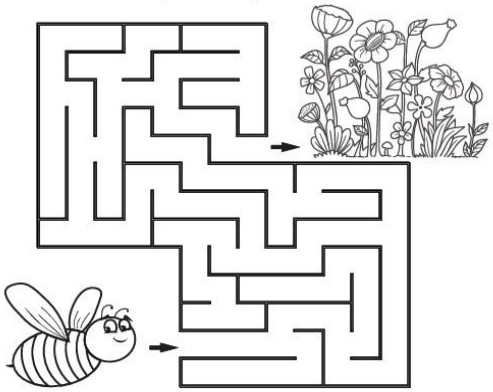

JEUX

Association
Histoire Culture et Patrimoine

Réponse au quiz du petit journal de mai :

A Cheffois il y a eu 10 repères et bornes IGN, seuls 9 sont encore visibles, 1 n'a pas été retrouvé par IGN, les autres ont été contrôlés en 2003. Sauriez-vous les retrouver ?
Ce sont des points de repère indiquant leur position et l'altitude, dont se servent les géomètres et topographes pour l'établissement de leurs projets et cartographier le pays.
A titre d'information, le point culminant de la commune se trouve aux lfs (199 m), le point le plus bas est à la Baclière (77 m), l'église est à 105 m, le Rocher à 194 m et la dent Gaudin à 174 m.

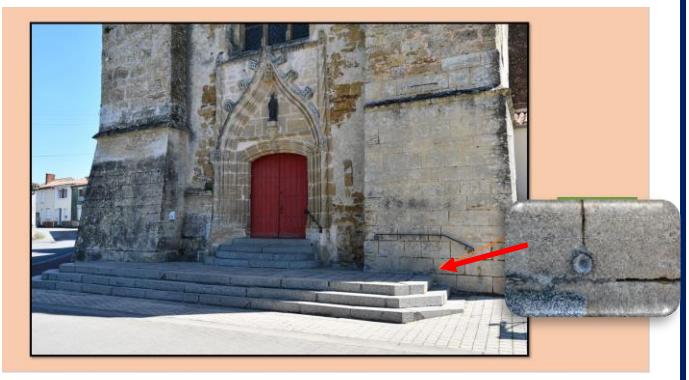

POLLENIZ

Communiqué de presse juin 2022

Polleniz vous protège des chenilles urticantes

Comme chaque année, Polleniz organise en Pays de la Loire une campagne de lutte collective contre la chenille processionnaire du pin. Cette chenille peut occasionner de fortes défoliations des arbres auxquels elle s'attaque et représente des risques pour la santé humaine et animale.

Depuis le 18 juin, tout résident des Pays de la Loire peut s'inscrire à la campagne de lutte collective contre la chenille processionnaire du pin. Les traitements se dérouleront dès l'automne. L'année dernière, dans la région, près de 2 000 personnes ont participé au traitement contre cette chenille urticante.

Comment faire partie de la lutte collective ?
Comme les années précédentes, **les inscriptions se font par internet** en se connectant au site www.polleniz.fr pour demander l'intervention d'un technicien Polleniz (plus besoin de se déplacer en mairie). Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 30 septembre** pour les départements des Pays de la Loire. Les tarifs sont accessibles en ligne (via le lien suivant : https://bit.ly/2YKzkc2) ainsi qu'une foire aux questions où chacun pourra trouver des réponses. Un mail ou un SMS sera envoyé pour avertir de la semaine de passage du technicien quelques jours avant l'intervention.

Cette campagne de lutte est biologique et sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement. Le produit pulvérisé (inscrit à la liste des produits de biocontrôle) détruit le système digestif des chenilles lorsqu'elles l'ingèrent en même temps que les aiguilles. Il sera donc appliqué à l'automne, période où elles en consomment en grande quantité.

Pourquoi lutter collectivement ?
Regroupées en colonies, les chenilles processionnaires s'attaquent aux aiguilles des pins. Ces chenilles représentent un risque sanitaire pour l'homme et les animaux car elles sont pourvues de poils microscopiques très urticants qu'elles libèrent dans l'air.

Ces derniers restent virulents même plusieurs mois après la disparition des chenilles, surtout dans les anciens nids. Très allergènes, ils sont responsables de réactions chez l'homme (plaques rouges, cloques, démangeaisons intenses...). Les risques sont beaucoup plus importants chez les enfants. Chez les animaux, les poils urticants peuvent provoquer des lésions de la langue, truffe et muqueuses, des œdèmes et des étouffements.

Il est donc important de lutter collectivement, notamment par le traitement des pins pour éviter une trop grande prolifération de ces chenilles auxquelles chacun peut être confronté que ce soit dans son jardin, lors d'une balade en forêt ou simplement lors d'un pique-nique.

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous sur www.polleniz.fr ou contacter Polleniz par téléphone : Loire-Atlantique : 02 40 83 03 / Vendée : 02 51 47 70 61 / Sarthe : 02 43 85 28 65 / Mayenne : 02 43 56 12 40

Contact presse : 07 76 73 18 89, communication@polleniz.fr

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

RECYCLER : UN JEU D'ENFANT !

Une nouvelle collecte de papiers recyclables est organisée à la rentrée 2022, toujours au profit de l'école. Alors cet été :

STOCKEZ VOS PAPIERS ET COLLECTEZ AUTOUR DE VOUS !

La benne sera à votre disposition
du 9 au 11 septembre 2022 sur la place de la Mairie

Des permanences seront organisées samedi et dimanche de 11h à 12h.

Informations au 06 70 12 75 08

Papiers recyclables

Papiers non recyclables

Merci à tous pour votre investissement

L'APEL OGEC

École Notre-Dame de la Vallée

JUILLET

Mercredi 20 juillet à 13h30
Mini concours de belote
Inscription à 13h30 – début 14h
Espace la Vallée Verte
organisé par Sourire d'Automne

Mardi 26 juillet
Marche sur les sentiers de la Meilleraie Tillay
Rdv place de la mairie à 8h30 (covoiturage). Départ 9h zone loisirs Moulin Bonnet à la Meilleraie Tillay
organisée par Sourire d'Automne

Point de vente Bouillie à Sosso :
- TAZ BAR - Cheffois
- SUPER U - La Châtaigneraie
- BHV - Pouzauges

Infos et réservations sur
labouillieasosso.fr
ou en scannant le QR Code

AOÛT

Vendredi 5 et Samedi 6 août
Festival de musique
Espace la Vallée Verte
organisé par la Bouillie à Sosso

Samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 août
Fête des vieux tracteurs
Village de la tuilerie
(rte de Réaumur)
organisée par les Vieux Tracteurs

Mercredi 31 août à 12h00
Pique-nique et anniversaires
Salle de la vallée verte
organisés par Sourire d'Automne

SEPTEMBRE

Samedi 3 septembre
Sortie à l'île de Batz
Visite et Marche
organisée par Familles Rurales

Samedi 3 septembre
Fête du foot
Terrain de sports à Cheffois
organisée par le CASM

Mardi 6 sept. à 9h00
Marche de 8/9 kms
Sur les sentiers de Cheffois
Place de la Mairie organisée
par Sourire d'Automne

Samedi 17 et dimanche 18 septembre
à 15h et 16h30
Journées du patrimoine
Visite commentée du Logis de la Girardière
Organisée par Histoire, Culture et Patrimoine.

Mercredi 21 sept. à 13h30
Mini concours de belote
Inscription à 13h30 – début 14h
Espace la Vallée Verte
organisé par Sourire d'Automne
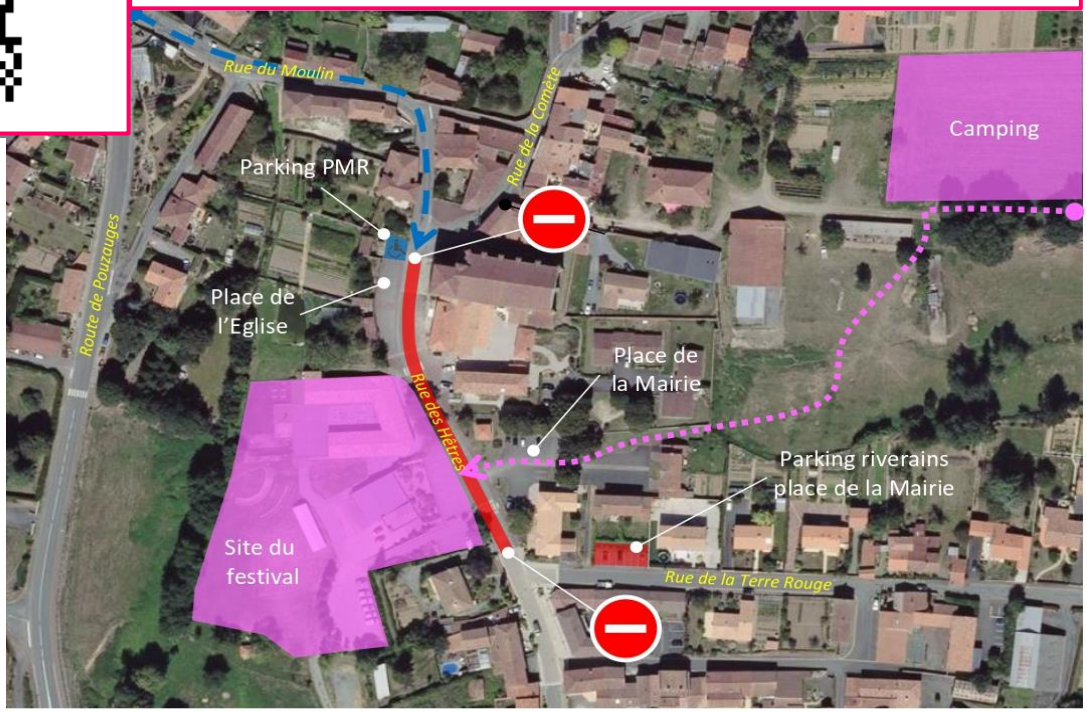
PLAN DE CIRCULATION CENTRE BOURG POUR LE FESTIVAL